

Présents : M. Jean-Claude PICHON, M. Daniel POCTIER, Mme Stéphanie CASTALDI, Mme Elodie PIEUCHOT , M. Bernard BRUNE, M. Patrick MARAUX, M. Pascal MAGNIN, M. Dominique DUPONT, M. Jean-Philippe MACCHIONI.

Absents excusés : M. Gaétan CARON, M. Adrien PERIAT,

Secrétaire de séance : Patrick MARAUX,

1. Vote du compte du compte administratif.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 328 268,92 € et les dépenses à 232 141,74 €

Les recettes d'investissement s'élèvent à 31 622,33 € et les dépenses à 78 729,80 €

La différence entre les recettes et les dépenses fait ressortir les résultats suivants pour l'année 2023

Section d'investissement un déficit de 47 107,47 €

Section de fonctionnement un excédent de 96 127,18 €

Le maire se retire , le conseil approuve le compte administratif à l'unanimité.

2. Vote du compte de gestion

Les résultats du compte administratif de la commune sont en concordance avec le compte de gestion tenu par le comptable public.

Le conseil municipal approuve le compte de gestion à l'unanimité.

3 vote du budget 2024

Le vote du budget 2024 fait ressortir un budget équilibré entre les recettes et les dépenses d'investissement pour un montant de 332 665 € et en fonctionnement pour un montant de 611 032 €

Le conseil approuve le budget prévisionnel 2024.

3 Devis pour travaux de réfection de la salle des fêtes

Les devis présentés concernent la peinture , le parquet et la sonorisation.

Ils sont inscrits au budget prévisionnel pour un montant estimé de 38 000 €

Et comprend également la réfection du parquet de la mairie.

4-logement du 15 rue des fossés du nord

Il à été entièrement repeint.

Suite aux documents fournis , il est attribué à madame RIBUOT.

5 Nettoyage de printemps

Le samedi 6 avril, rendez-vous en mairie 9h.

Prochain conseil le vendredi 26 avril 2024